

# Appel à initiatives locales en prévention santé

Conseil Régional Pays de la Loire, 2021

## SYNTHESE

---

<b>Date limite</b>	<b>Pas de date limite – dépôt annuel</b>
--------------------	--

---

<b>Porteur de projet</b>	Collectivités locales et leurs groupements, associations (soutenues ou agréées par le Rectorat et/ou l'ARS), établissements de santé.
--------------------------	---

---

<b>Public cible</b>	Les projets de prévention soutenus devront <b>s'adresser directement aux jeunes, en priorité lycéens, apprentis et décrocheurs scolaires</b> , ou faciliter, améliorer l'intervention des acteurs locaux auprès d'eux.
---------------------	--

---

<b>Thématiques</b>	<p>La Région entend favoriser l'émergence et la remontée de projets locaux de prévention santé destinés aux jeunes, reflétant des problématiques territoriales spécifiques et promouvant des partenariats locaux.</p> <p>Objectif : Créer une dynamique locale autour des sujets de prévention santé, avec une prise en compte globale du jeune dans son milieu de vie, tout en décloisonnant et en reliant les acteurs locaux (parents, établissements de formation, collectivités locales, professionnels de santé, foyers de jeunes ou clubs sportifs...).</p> <p>Les projets pourront porter sur toute thématique concernant directement leur santé, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la <b>prévention des conduites addictives</b> et des comportements à risque (alcool, tabac, drogues, risques liés aux écrans y compris pornographie, jeux vidéo, violence, aux jeux de hasard et d'argent et aux troubles du comportement alimentaire)</li><li>- le <b>développement des compétences</b> (estime de soi, relation aux autres, etc),</li><li>- la <b>vie affective et sexuelle</b>,</li><li>- l'<b>alimentation et l'activité physique</b>,</li><li>- les <b>risques auditifs</b>,</li><li>- la <b>santé mentale</b> (prévention des risques de suicide...)</li></ul> <p><b>A savoir</b> : Cette année, une attention particulière sera portée sur les projets traitant de la prévention en matière de santé mentale des jeunes.</p>
--------------------	---

---

<b>Critères</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les dossiers seront étudiés au regard des critères suivants : public(s) cible(s), thématique(s) abordée(s), caractère probant des modalités d'action envisagées, dimension partenariale et implication des parents.</li><li>▪ Le projet devra être co-financé : la Région financera 50% maximum du coût du projet (montant de l'aide plafonné à 10 000 €)</li></ul> <p>Attention, les salons, forums, festivals, conférences, colloques, expositions ne sont pas éligibles par cet appel à initiatives.</p>
-----------------	---

---

---

**Lien**

Lien vers le site : <https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/appel-initiatives-locales-en-prevention-sante>

Lien pour télécharger le dossier de demande de subvention :

[https://www.paysdelaloire.fr/sites/default/files/aides/e6372073-2274-11ea-995c-13cc51589678/appel-a-initiatives-locales-en-prevention-sante\\_e6372073\\_papier\\_individuel.doc](https://www.paysdelaloire.fr/sites/default/files/aides/e6372073-2274-11ea-995c-13cc51589678/appel-a-initiatives-locales-en-prevention-sante_e6372073_papier_individuel.doc)

Le dossier complet doit être retourné à la Région en deux exemplaires :

- un exemplaire électronique à envoyer à l'adresse : [fonds.sante@paysdelaloire.fr](mailto:fonds.sante@paysdelaloire.fr)
- un exemplaire papier (accompagné d'un courrier de demande officielle) à adresser :

Madame la Présidente du Conseil Régional  
Direction des territoires et de la ruralité  
Appel à initiatives locales en prévention santé  
1 rue de la Loire  
44966 NANTES CEDEX 9

---

**Contacts**

Pour tout renseignement complémentaire et pour vérifier l'éligibilité de votre projet, vous pouvez contacter le pôle santé de la Direction des territoires et de la ruralité au 02.28.20.53.35 ou [fonds.sante@paysdelaloire.fr](mailto:fonds.sante@paysdelaloire.fr)

---